



FINALITÉ

L'Agence de l'innovation de défense (AID) conduit les dispositifs de soutien à l'innovation du ministère des Armées. Elle met à disposition de tous les porteurs de projets d'innovation d'intérêt défense un guichet unique.

Seul point d'entrée pour le dépôt de projets, le guichet unique est accessible via un portail en ligne sur le site internet de l'AID:

https://www.defense.gouv.fr/aid/deposez-vos-projets

BÉNÉFICIAIRES ÉLIGIBLES

Start-up, PME, ETI, grand groupe industriel, laboratoire, personnel du ministère des Armées.

PROCÉDURE

Suivant la nature de votre projet, vous pourrez être soutenu soit par un marché public, soit par une subvention. L'AID vous répondra dans les meilleurs délais en vous proposant un accompagnement adapté à votre projet. Tout projet d'innovation d'intérêt défense fait l'objet d'un formulaire de dépôt de projet AID.

INFORMATIONS ET CONTACT



Formulaire de dépôt de projet AID

https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/formulaire-de-depot-de-projet-aid

Pour tout renseignement complémentaire : innovation.defense.fct@intradef.gouv.fr

PME-ETI, LE MINISTÈRE DES ARMÉES EST À VOTRE ÉCOUTE

0 800 02 71 27